

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 25 octobre 2022, à compter de 17h00, à la salle municipale au 125, 12e Rue Ferme-Neuve.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame, Messieurs:

Diane Sirard, mairesse

Sylvain Leduc, conseiller

Sébastien Lavoie, conseiller

Jean-Claude Ratelle, conseiller

Richard Lévesque, conseiller

Michel Venne, conseiller

Yvon Forget, conseiller

et

Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et greffière-trésorière, la mairesse déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la Loi.

2022-10-336

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté :

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Liste des comptes à payer
4. Appel d'offres FN-22-V-15 - Aménagement de la clinique de santé
5. Offre de services OS-8238 Surveillance des travaux - Stations de pompage
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2022-10-337

LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE la liste des comptes à payer pour la période se terminant le 24 octobre 2022, au montant de 315 447,34 \$, soit acceptée.

ADOPTÉE

2022-10-338 APPEL D'OFFRES FN-22-V-15 - AMÉNAGEMENT DE LA CLINIQUE DE SANTÉ

CONSIDÉRANT l'appel d'offres FN-22-V-15 fait par le système d'appel SEAO pour l'aménagement de la clinique de santé;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été reçues ;

- Constructions Gilles Paquette 312 559.54 \$
- Groupe Piché Construction Inc 299 912.29 \$

Les montants ci-haut mentionnés incluent les taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'appel d'offres FN-22-V-15 pour l'aménagement de la clinique santé est rejeté dû au montant excédentaire par rapport aux prévisions budgétaires.

ADOPTÉE

2022-10-339 OFFRE DE SERVICES OS-8238 SURVEILLANCE DES TRAVAUX - STATIONS DE POMPAGE

CONSIDÉRANT l'offre de services OS-8238 d'Équipe Laurence daté du 30 septembre 2022 relativement à la surveillance des travaux pour le remplacement des contrôles des huit stations de pompage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil rejette l'offre de services telle que présentée.

QUE le conseil autorise le directeur des travaux publics à faire appel au besoin à la firme d'ingénieur au taux horaire facturable.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public présent.

2022-10-340

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 25 octobre 2022 soit levée, il est 17h25.

ADOPTÉE

DIANE SIRARD,
Mairesse

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Diane Sirard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Diane Sirard, mairesse